



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## haut débit

Question écrite n° 54769

### Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur la desserte internet haut débit des territoires ruraux et périurbains. En effet, le réseau de télécommunications existant dans les communes rurales devenues périurbaines avec une forte croissance démographique est insuffisant pour desservir tous les administrés. L'opérateur « historique » de télécommunications est très présent en secteur rural, mais son offre technique de services ne permet pas de répondre complètement à la demande, bien que des améliorations significatives aient été opérées depuis une dizaine d'années. Aucune nouvelle modification de l'architecture du réseau téléphonique n'est prévue dans le seul but d'améliorer le débit des connexions ADSL par l'opérateur. Il demeure donc des manques sur des zones pourtant dynamiques économiquement et démographiquement, qui ne sont pas forcément sur des secteurs enclavés. Aussi il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement souhaite mettre en place pour assurer l'équité de tous les citoyens face à l'offre du haut débit.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maurice Leroy](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54769

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Économie, redressement productif et numérique

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 avril 2014](#), page 3498